

# Procédure D'expédition

(2<sup>ème</sup> phase)

## NOUS ORGANISONS LE RETOUR DES SOURCES AU LEA



Le LEA gère l'ensemble des étapes logistiques.



Vos sources doivent être disposées dans des emballages conformes au transport de Matières dangereuses (ADR classe 7, IATA : réglementation pour le transport aérien). Vous pouvez utiliser les emballages fournis lors de la livraison initiale (sous-réserve de conformité réglementaire) ou bien commander la fourniture préconisée par le LEA.



Contactez : [lea-reprises@orano.group](mailto:lea-reprises@orano.group)

Une fois les sources réceptionnées, les équipes du LEA procèdent aux déclarations réglementaires et reconditionnent l'ensemble des sources pour l'expédition vers les filières adéquates.

Vous venez de recevoir la procédure de retour des colis ainsi que les documents suivants qui vous permettront de programmer l'enlèvement de vos sources usées :

- ENR.LOG.19.074 : Demande d'enlèvement de colis radioactifs
- La pochette de transport

Veillez noter que la planification du transport ne pourra se faire qu'à la réception de la DEMR et qu'un délai minimum d'une semaine est à prévoir pour l'enlèvement.

## Contacts reprise sources usées :

[lea-reprises@orano.group](mailto:lea-reprises@orano.group)

### Votre contact pour les sources médicales :

Julie GONZALEZ-CHAMBON : 04 75 96 56 04 / [julie.gonzalez-chambon@orano.group](mailto:julie.gonzalez-chambon@orano.group)

### Votre contact pour les sources nucléaires et industrielles :

Paola ANDRIEU : 04 75 96 56 11 / [paola.andrieu@orano.group](mailto:paola.andrieu@orano.group)

Secrétariat : 04 75 96 56 00



**Vous êtes et restez responsable du conditionnement et du bon respect de la procédure.**

## Préparation pour vos retours de sources

### VOUS AVEZ CONSERVE VOTRE ANCIEN COLIS

Il est conseillé de conserver vos anciens colis de négoce pour le retour de vos sources usées. Veillez à masquer les anciennes étiquettes pour le nouveau transport sans abimer votre colis.

Nous vous remercions d'envoyer une photo une fois vos sources emballées et le colis étiqueté à l'adresse suivante : [lea-reprises@orano.group](mailto:lea-reprises@orano.group)

Nous vous rappelons qu'en tant qu'expéditeur, vous restez responsable de la conformité de votre colis selon les réglementations ADR et IATA en vigueur.

### VOUS NE POSSEDEZ PLUS VOTRE ANCIEN COLIS

Le LEA, sera en mesure de vous proposer des colis adaptés à toutes sortes de radionucléides, au nombre de sources à conditionner, à leur niveau d'activité ...

	Colis excepté	Colis type A	Charge utile (kg)	Masse brut du colis maxi (kg)	Dimensions interne (cm)	Dimensions externe (cm)
<b>Cartons industriels</b>	✓	✗	Selon modèle	Selon modèle	Selon modèle	Selon modèle
<b>LEA-SB-1</b>	✓	✓	5.5	6	D 11* H 19	16* 16* 29
<b>LEA-SB-2</b>	✓	✓	14	16	D 11* H 19	40*40*40
<b>LEA-SB-3</b>	✓	✓	11.5	13	D 20 * H 18	31.4* 31.4* 30.8
<b>Valise MC-1</b>	✓	✓	18	23.4	46.8 * 35.6* 19.4	52.4* 42.9* 20.6



Pas de reprise de sources liquides.

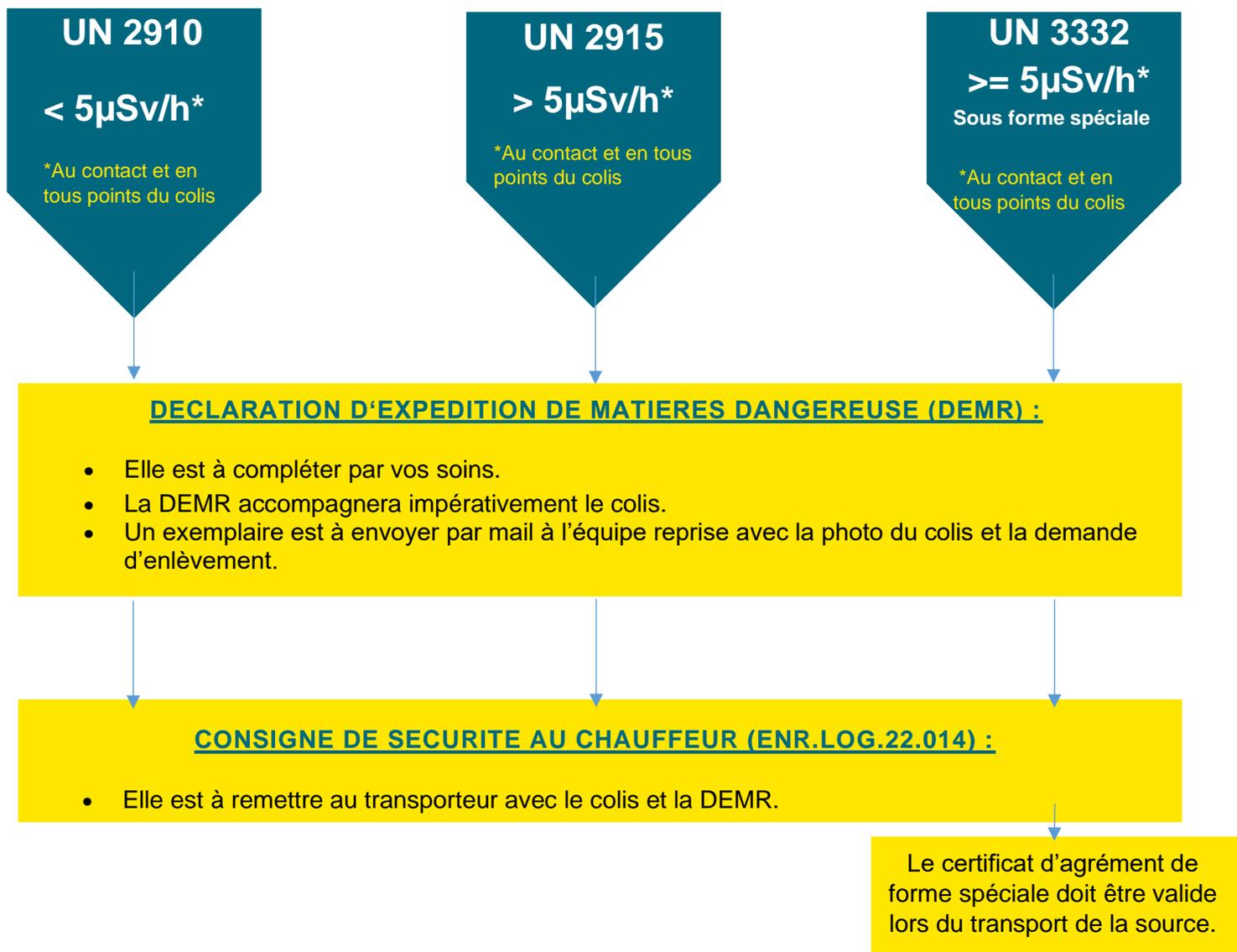




## Colis selon vos débits de dose

Conditionner la/les source(s) dans le colis, en veillant à bien caler l'ensemble. Pour des raisons Radioprotection (RP), le LEA n'accepte plus les chips de Polystyrène dans les colis contenant des sources usées.

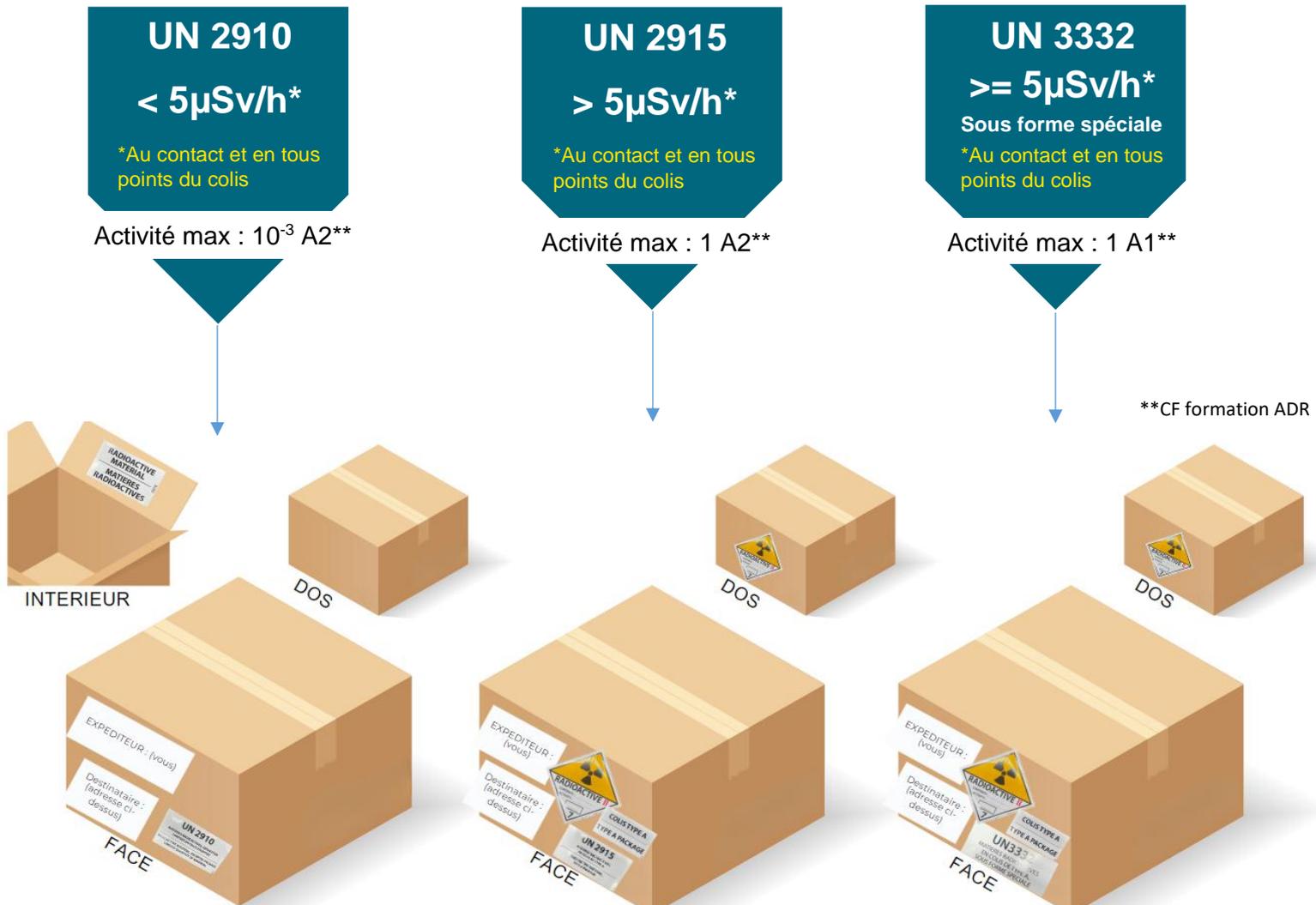
Effectuer les mesures de débit de dose afin de déterminer la **classification du colis** : **UN 2910** ou **UN 2915** ou **UN 3332**.



## Etiquetage selon vos débits de dose

Indiquer sur le carton :

**Expéditeur :** Vous / **Destinataire :** LEA - Site du Tricastin - 26700 PIERRELATTE - France



**Intensité maximale du rayonnement au contact du colis**

$< 5 \mu\text{Sv/h}$  en tout point du colis.

**Intensité maximale du rayonnement :**

sauf utilisation exclusive

$< 2 \text{mSv/h}$  au contact du colis

$< 0.1 \text{mSv/h}$  à 1m du colis

**Intensité maximale du rayonnement :**

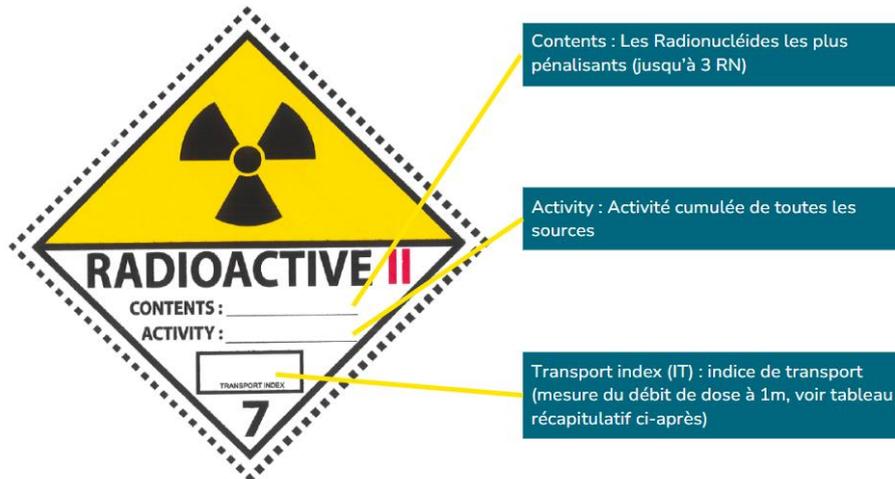
sauf utilisation exclusive

$< 2 \text{mSv/h}$  au contact du colis

$< 0.1 \text{mSv/h}$  à 1m du colis

## Renseigner l'étiquette de transport II jaune pour les UN2915 et UN3332

Les 3 cases doivent obligatoirement être renseignées.



### Indice de transport

**II Jaune :** Débit de dose supérieur ou égal à  $5\mu\text{Sv/h}$  et inférieur à  $500\mu\text{Sv/h}$  au contact du colis.

**III Jaune :** Débit de dose supérieur ou égal à  $5\mu\text{Sv/h}$  ( $0,5\text{mSv/h}$ ) et inférieur à  $2\,000\mu\text{Sv/h}$  ( $2\text{mSv/h}$ ) au contact du colis.

#### II Jaune

Débit de dose à 1M	IT*
0 $\mu\text{Sv/h}$	0.1
1 $\mu\text{Sv/h}$	0.1
2 $\mu\text{Sv/h}$	0.2
3 $\mu\text{Sv/h}$	0.3
4 $\mu\text{Sv/h}$	0.4
5 $\mu\text{Sv/h}$	0.5
6 $\mu\text{Sv/h}$	0.6
7 $\mu\text{Sv/h}$	0.7
8 $\mu\text{Sv/h}$	0.8
9 $\mu\text{Sv/h}$	0.9
10 $\mu\text{Sv/h}$	1

#### III Jaune

Débit de dose à 1M	IT
10 $\mu\text{Sv/h}$	1
20 $\mu\text{Sv/h}$	2
30 $\mu\text{Sv/h}$	3
40 $\mu\text{Sv/h}$	4
50 $\mu\text{Sv/h}$	5
60 $\mu\text{Sv/h}$	6
70 $\mu\text{Sv/h}$	7
80 $\mu\text{Sv/h}$	8
90 $\mu\text{Sv/h}$	9
100 $\mu\text{Sv/h}$	10

Exemple : Si mesure =  $3.1\ \mu\text{Sv/h}$  IT = 0.4.

Exemple : Si mesure =  $25\ \mu\text{Sv/h}$  IT = 2.5.

\*(IT arrondi au dixième supérieur)